

Image not found or type unknown



Vente de terrains supportant un bail de chasse

Par **agri02**, le **30/06/2019** à **10:46**

Bonjour

Des terrains supportant une chasse privée sont en vente.

Que ce passera-t-il si, ils sont acquis par plusieurs personnes ce qui impliquent que la règle de surface minimale pour créer une chasse privée ne sera plus remplie ?

Est ce le retour d'office de ces terrains dans le giron de l'ACCA locale ? Sous quel délais ?

Merci pour vos réponses